

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1606 du Lundi 14 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



AFIN D'APPROFONDIR LES RELATIONS

LE CHEF DE L'ETAT S'ENTRETIENT AVEC LE HAUT CONSEILLER DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos.



P. 16

ALGÉRIE – ARABIE SAOUDITE



**PLEINE SOLIDARITÉ D'ALGER
APRÈS LES ATTAQUES MEURTRIÈRES**

P. 16

FACE AUX INCENDIES CRIMINELS

UNE RÉPONSE À LA HAUTEUR DE L'ÉPREUVE

P. 16

RUPTURE AVEC LES ÉMIRATS :

L'ALGÉRIE NE ROMPT JAMAIS À LA LÉGÈRE

Pp. 3, 4, 5, 6 ET 7

Pr MOUSSA BOUDHANE ENSEIGNANT UNIVERSITAIRE
ET ANALYSTE POLITIQUE, À **ALGER 16** :

**« LE RESPECT DE LA SOUVERAINÉTÉ
ALGÉRIENNE EST UNE LIGNE ROUGE »**

● **LE MONDE MÉDIATIQUE S'EN FAIT L'ÉCHO**



Cette fois, Alger a fermé la porte

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

ALGÉRIE POSTE

GRATUITÉ DES ENVOIS DES COLIS VERS LES ZONES SINISTRÉES

Dans un nouvel élan de solidarité avec les populations touchées par les incendies, Algérie Poste a annoncé la gratuité de l'envoi des lettres et colis destinés aux habitants des zones sinistrées des wilayas de Jijel, Béjaïa et Tizi-Ouzou. Cette mesure, destinée aux citoyens souhaitant envoyer des courriers ou des colis au profit des personnes affectées par les incendies, sera applicable pendant dix jours, du 12 au 21 septembre 2026. À travers cette initiative, Algérie Poste entend contribuer aux

efforts de solidarité nationale engagés en faveur des populations touchées par cette situation exceptionnelle, en mettant son réseau au service de l'élan de soutien qui s'est manifesté à travers le pays. L'entreprise publique a, dans ce cadre, réaffirmé son engagement en matière de responsabilité sociale et sa volonté de mobiliser ses moyens et son réseau postal pour accompagner les citoyens et renforcer le service public dans les moments où la solidarité prend tout son sens.



OLYMPIADES DES MÉTIERS 2026

PLUS DE 600 INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS RÉGIONALES

Quelque 607 candidats, représentant dix wilayas de l'ouest du pays, sont attendus aux épreuves régionales des Olympiades des métiers 2026, prévues à Sidi Bel-Abbès à partir de mardi prochain, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels. Cette compétition, qui s'étalera sur trois jours, réunira les meilleurs stagiaires et jeunes apprenants issus des wilayas d'Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent, Chlef, Relizane, Saïda, Mascara, Tiaret et Mostaganem, en plus de la wilaya hôte. Les candidats se mesureront dans 45 spécialités professionnelles avec pour objectif de décrocher leur qualification pour la phase nationale des Olympiades, a précisé la même source. Cet événement vise notamment à valoriser les compétences des jeunes, à promouvoir la culture de l'excellence, de la qualité et de l'innovation dans les différents domaines professionnels et techniques, ainsi qu'à identifier et accompagner les talents émergents, en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi et les évolutions technologiques. Dans le cadre des préparatifs de ces épreuves régionales, la direction du secteur a mobilisé d'importants moyens humains et matériels et mis en place plusieurs dispositions organisationnelles afin de garantir leur bon déroulement et d'assurer l'accueil des délégations participantes et des encadreurs dans les meilleures conditions. Ces compétitions revêtent une importance particulière sur le plan de la sélection, puisqu'elles permettront de retenir les meilleurs profils appelés à représenter la région Ouest lors de la phase nationale. Elles constituent également une occasion de mettre en avant le rôle central du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels en tant que levier du développement socio-économique et de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, en phase avec les besoins du marché du travail.

HADJ 2027

OUVREZ VOTRE COMPTE, PRÉPAREZ VOTRE CARTE

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a invité, dans un communiqué, les citoyens concernés par l'accomplissement des rites du hadj, au titre de la saison 1448 H/2027, à prendre les dispositions nécessaires pour ouvrir un compte bancaire et demander une carte de paiement électronique, en prévision de l'étape de paiement des frais. Les citoyens concernés par

l'accomplissement du hadj pour cette saison, et ne disposant pas d'un compte courant postal ou bancaire ni d'une carte de paiement électronique, sont invités à "prendre les dispositions nécessaires pour ouvrir un compte et demander la carte, en prévision de l'étape de paiement des frais du pèlerinage", lit-on dans le communiqué.

APS



SALON NATIONAL DU RAISIN À BOUMERDÈS

LA 5^e ÉDITION RÉUNIT PLUS DE 50 EXPOSANTS

La 5^e édition du Salon national du raisin a été lancée, samedi dernier à Boumerdès, en présence de plus de 50 exposants, dont des producteurs de raisin sec et des acteurs du secteur venus de la wilaya et de plusieurs autres régions du pays.

Le lancement de cet événement national, organisé sur la place des expositions de Boumerdès, en coordination avec les services agricoles, a été présidé par le secrétaire général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdessalam Djahnit, représentant le ministre du secteur.

À cette occasion, Fayed Bouzeroura, sous-directeur de la promotion des exportations vers l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a indiqué, dans un communiqué de presse, que la valeur des exportations de ce fruit avait enregistré une croissance remarquable au cours des



trois dernières années, dépassant le million de dollars en 2025. Il a souligné qu'après des débuts modestes à l'export, les ventes de raisin sec algérien à l'étranger dépassent désormais les prévisions, avec d'importantes perspectives d'expansion vers de nouveaux marchés internationaux à court terme. Selon le responsable, les conditions nécessaires au développement de cette filière sont réunies, notamment grâce à la qualité des sols algériens, à l'importance de la production, à l'intérêt croissant des

agriculteurs pour l'investissement dans ce domaine et à l'augmentation du nombre d'exploitations agricoles spécialisées. Les exportations de ce produit sont notamment destinées à des pays africains, tels que la Tunisie, la Mauritanie, la Libye et le Sénégal, ainsi qu'à Oman et au Qatar au Moyen-Orient. Plusieurs pays européens, dont la France et le Royaume-Uni, ainsi que le Canada, figurent également parmi les marchés concernés, selon le même responsable. Cet événement réunit agriculteurs, producteurs,

négociants et investisseurs du secteur viticole, ainsi que des instituts spécialisés dans la vulgarisation agricole, différents organismes, des représentants de banques et de compagnies d'assurance, des industriels de l'emballage et de la conserve, ainsi que des distributeurs de produits phytosanitaires. L'exposition, qui s'est déroulée sur deux jours, a permis de présenter différentes variétés de raisin à travers plusieurs pavillons. Des ateliers consacrés aux mécanismes de soutien et de promotion des exportations ont également été organisés, avec la participation de spécialistes issus de différents domaines. Il convient de mentionner que la wilaya de Boumerdès assure environ 53 % de la production nationale de raisin, occupant ainsi depuis plusieurs années la première place au niveau national dans la production de différentes variétés de ce fruit.

Abir Menasria

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chilaï
Abir Menasria
Zineb Bouzid

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16ma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

RUPTURE AVEC LES ÉMIRATS : QUAND ALGER DÉCIDE DE NE PLUS LAISSER PASSER

L'ALGÉRIE NE ROMPT JAMAIS À LA LÉGÈRE

La décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis ne saurait être interprétée comme un simple épisode dans le mouvement ordinaire des relations internationales.

Pour Alger, une rupture diplomatique constitue une mesure exceptionnelle, qui n'intervient ni sur un coup de tête ni pour une divergence passagère. L'histoire diplomatique du pays depuis l'indépendance montre au contraire une constante : privilégier le dialogue, maintenir les canaux de communication ouverts et rechercher, autant que possible, des solutions politiques aux différends.

Lorsqu'Alger finit par franchir le pas de la rupture, c'est que les lignes rouges liées à la souveraineté, à la sécurité nationale ou aux intérêts fondamentaux du pays ont été, à ses yeux, durablement dépassées.

La rupture avec Abou Dhabi prend ainsi place dans une logique qu'il convient de replacer dans la longue trajectoire de la diplomatie algérienne. L'Algérie est un pays qui entretient des relations avec des États aux orientations politiques, économiques et stratégiques très différentes. Elle dialogue avec ses voisins, avec les grandes puissances, avec les pays arabes, africains, européens, asiatiques et latino-américains.

Elle privilégie la concertation et défend traditionnellement le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Cette ouverture ne signifie toutefois pas absence de principes. Bien au contraire. Depuis 1962, la politique étrangère algérienne repose sur un socle particulièrement affirmé : respect de la souveraineté, indépendance de la décision nationale, non-ingérence, règlement pacifique des conflits et refus de toute tentative de déstabilisation. La diplomatie algérienne peut donc être souple sur les moyens, mais elle se veut ferme lorsqu'il s'agit de ses constantes stratégiques.

Cette ligne de conduite permet aussi de comprendre la dynamique imprimée à la politique étrangère algérienne depuis l'arrivée d'Abdelmadjid Tebboune à la présidence de la République. Depuis 2019, le chef de l'État a placé la diplomatie parmi les priorités de son action, avec la volonté de réactiver le rôle de l'Algérie sur la scène régionale et internationale, de renforcer ses relations avec ses partenaires et de faire davantage entendre une voix algérienne indépendante dans les grands dossiers qui touchent son environnement. Il ne s'agit pas de rompre avec les fondamentaux historiques de la diplomatie nationale, mais au contraire de les remettre au premier plan et de leur donner une nouvelle capacité d'action.

Cette dynamique s'est traduite par une présence plus affirmée de l'Algérie dans les dossiers africains, arabes et internationaux, ainsi que par une multiplication des consultations diplomatiques et des initiatives. L'objectif est clair : faire de l'Algérie un acteur à part entière des équilibres de sa région, capable de défendre ses intérêts, de contribuer au règlement des crises et de dialoguer avec les différents pôles de puissance, tout en préservant son indépendance de décision.

Pour Alger, l'ouverture diplomatique ne signifie donc jamais l'alignement. L'Algérie entend entretenir de bonnes relations avec le plus grand nombre de pays, mais sur la base du respect mu-

● Depuis 1962, la politique étrangère algérienne repose sur un socle particulièrement affirmé : respect de la souveraineté, indépendance de la décision nationale, non-ingérence, règlement pacifique des conflits et refus de toute tentative de déstabilisation.



tuel, de l'égalité souveraine des États et de la non-ingérence. Elle peut avoir des divergences avec un partenaire sans nécessairement remettre en cause la relation bilatérale. La rupture ne devient envisageable que lorsque ces divergences franchissent, selon son appréciation, le cadre normal des relations entre États et touchent à ses intérêts fondamentaux.

UNE DIPLOMATIE QUI PRIVILÉGIE D'ABORD LE DIALOGUE

Cette caractéristique permet de comprendre pourquoi les ruptures diplomatiques demeurent relativement rares dans l'histoire de l'Algérie indépendante.

Loin de rechercher systématiquement la confrontation, Alger a souvent privilégié la médiation, y compris lorsque les protagonistes étaient engagés dans des crises particulièrement graves. Cette culture du dialogue a notamment marqué le rôle joué par l'Algérie dans la résolution de plusieurs conflits africains et internationaux.

L'exemple de la crise des otages américains en Iran demeure l'un des plus emblématiques. En 1980-1981, Alger sert d'intermédiaire entre Washington et Téhéran. Les accords d'Alger, conclus en janvier 1981, permettent de débloquer la crise et aboutissent à la libération des otages américains. Un tel rôle n'aurait pas été possible sans la confiance dont bénéficiait alors l'Algérie auprès de parties profondément antagonistes.

Deux décennies plus tard, Alger accueille également le processus ayant conduit aux accords de paix entre l'Éthiopie et l'Erythrée en 2000. Sur le continent africain, la diplomatie algérienne s'est régulièrement positionnée en faveur du règlement politique des

conflits, de la préservation de l'intégrité territoriale des États et de la recherche de solutions négociées.

Cette tradition s'est également manifestée dans le dossier malien, avec le processus d'Alger ayant abouti à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, en 2015. Là encore, le choix d'Alger était celui de la médiation plutôt que de l'affrontement.

Autrement dit, lorsqu'une crise apparaît, la première réaction de l'Algérie est généralement de chercher à préserver les possibilités de dialogue. La rupture apparaît comme l'ultime étape, et non comme le premier instrument de sa politique étrangère.

Cette tradition demeure au cœur de la diplomatie actuelle. La volonté affichée sous Abdelmadjid Tebboune de renforcer la présence internationale de l'Algérie ne s'accompagne pas d'un abandon de cette culture de médiation. Au contraire, Alger cherche à conjuguer une diplomatie active avec les mêmes principes qui ont guidé son action depuis l'indépendance : parler avec tous, défendre les solutions politiques et préserver la souveraineté des États.

LE PRÉCÉDENT MAROCAIN : UNE RUPTURE APRÈS DES ANNÉES DE TENSIONS

Le précédent des relations avec le Maroc illustre particulièrement cette approche. Alger a rompu ses relations diplomatiques avec Rabat, le 24 août 2021, après une longue période de dégradation des relations bilatérales. La décision n'est donc pas intervenue dans un vide diplomatique. Elle faisait suite à une accumulation de différends et de tensions portant notamment sur le Sahara occidental, les relations régionales, les accusations réciproques et les questions liées à la sécurité nationale.

Avant cette rupture, les relations algéro-marocaines avaient déjà traversé plusieurs crises. La fermeture de la frontière terrestre, en 1994, avait constitué un précédent lourd. Malgré cela, les deux États ont continué, pendant des années, à entretenir des relations diplomatiques.

La rupture de 2021 a donc confirmé une caractéristique de la diplomatie algérienne : la patience diplomatique peut être longue, mais elle n'est pas illimitée lorsqu'Alger estime que ses intérêts fondamentaux sont directement mis en cause.

Cette lecture est importante pour comprendre la décision prise aujourd'hui à l'égard des Émirats arabes unis. Elle permet surtout d'écarter l'idée d'une diplomatie algérienne qui recourrait facilement à la rupture pour régler des désaccords conjoncturels.

Le cas marocain rappelle également que la fermeté d'Alger ne date pas de la période actuelle. Elle s'inscrit dans une doctrine ancienne, fondée sur la conviction que l'ouverture diplomatique et la défense de la souveraineté ne sont pas contradictoires.

ABOU DHABI : UNE DÉCISION QUI S'INSCRIT DANS UNE ESCALADE

La rupture avec les Émirats arabes unis doit précisément être replacée dans cette logique.

Les relations entre Alger et Abou Dhabi n'ont pas été rompues pour une simple divergence diplomatique ou pour un désaccord ponctuel. La décision intervient au terme d'une période de tensions et de mises en garde dans un contexte régional particulièrement sensible pour l'Algérie.

Pour Alger, les questions touchant à la stabilité de son environnement immédiat revêtent une importance particu-

suite en page 4

RUPTURE AVEC LES ÉMIRATS : QUAND ALGER DÉCIDE DE NE PLUS LAISSER PASSER

suite de la page 3

lière.

Le Sahel, la Libye, le Sahara occidental, la sécurité des frontières et les équilibres au Maghreb constituent autant de dossiers sur lesquels l'Algérie considère que toute tentative d'influence extérieure susceptible de modifier les équilibres régionaux mérite une vigilance particulière.

C'est précisément sur ce terrain qu'il faut comprendre la fermeté algérienne. L'Algérie ne refuse pas le partenariat avec les puissances régionales ou internationales. Elle entretient, au contraire, des relations économiques et politiques avec un très grand nombre d'Etats. Mais elle refuse que le partenariat se transforme en pression, en ingérence ou en intervention dans des dossiers qu'elle considère comme relevant directement de sa sécurité nationale et de ses intérêts stratégiques.

La rupture avec Abou Dhabi apparaît dès lors comme un message de souveraineté : les relations diplomatiques peuvent être diversifiées, les partenariats peuvent être nombreux, mais aucune relation ne se situe au-dessus des intérêts fondamentaux de l'Etat algérien.

Cette position prend d'autant plus de poids dans le contexte actuel que l'Algérie, sous Abdelmadjid Tebboune, entend assumer pleinement son rôle dans son environnement régional. L'objectif n'est pas de s'immiscer dans les affaires des autres pays, mais de ne plus accepter que les équilibres de son voisinage soient définis sans tenir compte de ses intérêts et de sa sécurité.

Alger entend ainsi être un acteur qui compte dans les discussions concernant le Maghreb, le Sahel, la Méditerranée et le monde arabe. La réactivation de son rôle diplomatique s'accompagne d'une affirmation plus nette de ses positions et d'une volonté de défendre directement ses intérêts lorsqu'elle estime qu'ils sont menacés.

UN PAYS OUVERT, MAIS QUI CONNAÎT SES LIGNES ROUGES

Il existe parfois un paradoxe apparent dans la perception de la diplomatie algérienne. D'un côté, Alger défend avec constance le dialogue, la coopération et le règlement pacifique des différends. De l'autre, elle peut adopter, lorsqu'elle considère ses intérêts vitaux menacés, des positions particulièrement fermes. Il ne s'agit pourtant pas d'une contradiction.

La conception algérienne de la diplomatie repose précisément sur cette articulation entre ouverture et fermeté. L'Algérie est un pays de dialogue, mais elle n'est pas un pays sans lignes rouges. Elle est favorable à la coopération, mais pas à l'ingérence. Elle défend le partenariat, mais pas la dépendance. Elle soutient le règlement pacifique des conflits, mais refuse que la recherche de la paix serve de prétexte à l'affaiblissement de la souveraineté des Etats.

Cette posture trouve son origine dans l'histoire même du pays. Issue d'une guerre de Libération nationale, l'Algérie indépendante a fait de la souveraineté un principe fondateur. Son expérience historique explique en grande partie la sensibilité particulière de sa diplomatie aux questions d'ingérence, de déstabilisation et d'atteinte à l'indépendance de décision.

C'est également ce qui explique la place accordée par Alger au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Sous Abdelmadjid Tebboune, cette conception est réaffirmée dans un



LES PILIERS DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

- **LA DOCTRINE DE NON-INGÉRENCE** : L'Algérie accorde une importance primordiale au respect de la souveraineté des Etats et attend la même réciprocité en retour.
- **LA PATIENCE STRATÉGIQUE** : Avant d'en arriver à une rupture définitive, la diplomatie algérienne passe généralement par plusieurs étapes de protestation (convocation d'ambassadeurs, communiqués officiels, rappels pour consultations).
- **L'IMPACT DES "LIGNES ROUGES"** : Une rupture totale de dialogue ne survient que lorsque le pays estime que ses intérêts vitaux, sa sécurité nationale ou ses principes fondamentaux ont été gravement et durablement menacés par des actes hostiles répétés.

contexte international marqué par le retour des rapports de force et la multiplication des crises. La réponse algérienne consiste à renforcer ses partenariats sans renoncer à son autonomie, à développer ses relations économiques et politiques avec différents pôles de puissance et à défendre une diplomatie fondée sur l'intérêt national.

L'Algérie peut ainsi travailler avec des partenaires différents, parfois même concurrents entre eux, sans considérer qu'une relation avec l'un impose automatiquement une rupture avec l'autre. Cette diversification constitue précisément un élément de son indépendance stratégique.

LA SÉCURITÉ RÉGIONALE, UNE QUESTION NON NÉGOCIABLE

Pour l'Algérie, cette doctrine prend une dimension supplémentaire en raison de sa position géographique. Le pays partage de longues frontières avec plusieurs espaces confrontés à des crises sécuritaires et politiques. Sa profondeur stratégique s'étend du Maghreb au Sahel et jusqu'à la Méditerranée.

Dans cet environnement, Alger considère que la stabilité régionale ne peut être construite à travers des jeux d'influence, des interventions indirectes ou des politiques visant à modifier les équilibres internes des Etats. Elle défend plutôt le principe de solutions politiques, négociées par les acteurs concernés et respectueuses de la souveraineté des pays.

C'est notamment dans ce cadre qu'il faut replacer l'approche algérienne vis-à-vis de la Libye, du Mali, du Niger et des autres crises de son voisinage. Alger considère que la multiplication des acteurs extérieurs et des agendas concurrents risque d'aggraver les crises plutôt que de les résoudre.

Cette position explique aussi pourquoi l'Algérie accorde une importance particulière au rôle des organisations régionales et internationales, notamment l'Union africaine et les Nations unies.

La diplomatie algérienne défend ainsi une conception où la puissance ne doit

pas être synonyme d'imposition. Pour Alger, un Etat, quelle que soit sa puissance économique ou militaire, ne peut disposer d'un droit particulier à intervenir dans les affaires d'un autre Etat.

Cette conception a pris une dimension nouvelle sous Abdelmadjid Tebboune. La volonté de faire de l'Algérie un acteur majeur de la région repose justement sur cette capacité à peser sans chercher à dominer, à défendre ses intérêts sans nier ceux des autres et à contribuer à la stabilité sans s'arroger le droit de décider à la place des voisins.

L'Algérie entend ainsi exercer une influence par le dialogue, la diplomatie, les partenariats et la médiation, tout en conservant la possibilité d'adopter des positions fermes lorsque sa sécurité nationale est directement concernée.

UNE COHÉRENCE DIPLOMATIQUE QUI TRAVERSE LES DÉCENNIES

De la Palestine au Sahara occidental, du Sahel à la Libye, des médiations africaines aux responsabilités assumées au Conseil de sécurité, les positions algériennes peuvent être différentes selon les dossiers, mais elles s'inscrivent dans un même cadre : souveraineté, intégrité territoriale, autodétermination et règlement politique des conflits.

L'élection de l'Algérie au Conseil de sécurité pour le mandat 2024-2025 a d'ailleurs offert une nouvelle tribune à cette diplomatie. Alger y a défendu plusieurs de ses constantes, notamment la question palestinienne, le respect du droit international et le renforcement du rôle des Nations unies dans la prévention et le règlement des conflits.

La question palestinienne demeure, à ce titre, un marqueur historique. L'Algérie avait accueilli, en 1988, la proclamation de l'Etat de Palestine et continue de défendre son droit à l'existence, à la souveraineté et à l'autodétermination. Cette constance illustre une conception de la politique étrangère dans laquelle les positions de principe ne sont pas uniquement dictées par les circonstances du moment.

C'est cette continuité qui permet éga-

lement de comprendre la portée des décisions de rupture prises à l'égard de certains Etats. Lorsque l'Algérie rompt, elle entend généralement signifier qu'un seuil a été franchi et que les mécanismes ordinaires du dialogue ne suffisent plus à préserver ses intérêts.

Ainsi, le cas des Emirats arabes unis, après celui du Maroc, ne doit pas être lu comme le signe d'un changement vers une diplomatie de confrontation. Il peut, au contraire, être interprété comme l'expression d'une même doctrine : le dialogue aussi longtemps qu'il est possible, la fermeté lorsqu'il devient nécessaire de défendre la souveraineté nationale.

L'arrivée d'Abdelmadjid Tebboune n'a pas remis en cause cette doctrine. Elle lui a donné une nouvelle impulsion. En réaffirmant la place de la diplomatie dans l'action de l'Etat et en multipliant les initiatives et les consultations, Alger cherche à retrouver toute sa capacité d'action dans une région en pleine recomposition.

L'Algérie ne cherche pas à multiplier les rapports de force. Elle cherche plutôt à disposer des moyens diplomatiques nécessaires pour défendre ses intérêts, protéger sa sécurité et peser sur les évolutions qui touchent directement son environnement.

Dans cette perspective, Alger ne cherche pas à multiplier les ruptures. Son intérêt est précisément inverse : conserver des relations avec le plus grand nombre de pays, développer les échanges et maintenir ouverts les canaux de communication. Mais cette ouverture est conditionnée par une règle fondamentale : le respect mutuel.

C'est là toute la singularité de la position algérienne. L'Algérie est un pays de dialogue, mais elle n'est pas un pays que l'on peut pousser indéfiniment à accepter ce qu'elle considère comme une atteinte à ses intérêts souverains.

Depuis 1962, les gouvernements algériens ont changé, les équilibres internationaux se sont transformés et les crises se sont succédées. Pourtant, une constante demeure : Alger peut privilégier la patience diplomatique, multiplier les consultations et chercher des compromis, mais lorsque la souveraineté, la sécurité nationale ou les intérêts stratégiques du pays sont directement concernés, la ligne rouge finit par s'imposer.

Sous Abdelmadjid Tebboune, cette ligne s'accompagne d'une ambition supplémentaire : faire de l'Algérie une puissance régionale pleinement assumée, non pas par la confrontation ou l'ingérence, mais par sa capacité à défendre ses positions, à proposer des solutions, à nouer des partenariats diversifiés et à faire respecter ses intérêts.

La rupture diplomatique n'est donc pas, pour l'Algérie, un outil ordinaire de politique étrangère. Elle constitue l'aboutissement d'un processus et le dernier avertissement d'une diplomatie qui préfère parler, négocier et prévenir — mais qui entend aussi faire respecter ses lignes rouges.

Au fond, le message de la diplomatie algérienne reste cohérent depuis l'indépendance : Alger veut entretenir des relations avec tous, mais sur la base du respect mutuel ; elle veut coopérer avec tous, mais sans renoncer à son indépendance ; elle veut contribuer à la paix et à la stabilité, mais sans accepter que cette volonté soit interprétée comme une faiblesse.

Et c'est précisément cette combinaison entre ouverture diplomatique, affirmation de la souveraineté et capacité de décision qui permet aujourd'hui à l'Algérie de revendiquer une place d'acteur majeur dans sa région.

ALGER 16

RUPTURES AVEC LES ÉMIRATS : QUAND ALGER DÉCIDE DE NE PLUS LAISSER PASSER

« UN ACTE RELEVANT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE » AFFIRMENT DES EXPERTS

La décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis relève de la préservation de la sécurité nationale et de la défense des intérêts stratégiques de l'Etat, ont affirmé des experts en relations internationales.

Selon ces spécialistes interrogés par l'APS, l'Algérie cherche à réaffirmer, dans un environnement marqué par des rivalités d'influence et des conflits hybrides, sa position de puissance d'équilibre, à préserver son autonomie stratégique et préserver sa profondeur géopolitique contre toute dynamique susceptible de compromettre la stabilité de la région.

"Il ne s'agit pas d'une simple crise diplomatique, mais d'un acte relevant de la sécurité nationale et de la défense des intérêts stratégiques de l'Etat", a déclaré le politologue et expert en questions géopolitiques et sécuritaires Ahmed Mizab.

Cette décision touche à la "doctrine de sécurité nationale" et confirme que l'Algérie "adopte désormais une approche plus globale de sa sécurité,

intégrant les dimensions diplomatiques, informationnelles, économiques et géopolitiques dans la même matrice d'analyse stratégique", a-t-il soutenu.

Il a qualifié la décision de rompre les relations diplomatiques avec les Émirats de "l'une des mesures diplomatiques les plus importantes" prises par l'Algérie ces dernières années, estimant que cette décision "ne relève ni d'un différend circonstanciel ni d'une réaction politique ponctuelle".

Au contraire, "elle traduit une réévaluation stratégique globale des menaces pesant sur la sécurité nationale algérienne et sur son environnement géopolitique immédiat", a-t-il soutenu.

Pour le professeur Mizab, la mesure annoncée jeudi dernier par le ministère des Affaires étrangères constitue, ainsi, "un message de dissuasion adressé à tous les acteurs régionaux" et signifie que l'Algérie "est prête à mobiliser l'ensemble des instruments de



Dr Arslan Chikhaoui, expert en relations internationales et en géopolitique.

puissance de l'Etat pour protéger ses intérêts fondamentaux lorsque ceux-ci sont jugés menacés".

Cette rupture constitue également un "signal fort" à destination de la communauté internationale et indique que l'Algérie "refuse toute tentative d'altération des équilibres qui structurent son environnement stratégique et qu'elle considère la stabilité de l'Afrique du Nord et du Sahel comme une composante indissociable de sa propre sécurité nationale", a-t-il mentionné.

Le politologue relève l'existence d'une compétition croissante autour du contrôle des espaces d'influence en Afrique du Nord dans le Sahel et sur les axes stratégiques reliant la Méditerranée à l'Afrique subsaharienne.

La décision d'Alger de couper les ponts avec Abou Dhabi "met en évidence l'émergence de nouvelles lignes de fracture géopolitiques dans la région", a-t-il ajouté.

Le facteur déterminant résiderait, selon lui, dans la convergence de plusieurs dossiers régionaux où les visions des deux pays sont apparues de plus en plus incompatibles.



Ahmed Mizab, politologue et expert en questions géopolitiques et sécuritaires.

"Cette divergence ne concerne pas seulement des positions diplomatiques, mais touche également aux mécanismes de gestion des crises régionales, aux équilibres sécuritaires et aux rapports de force qui structurent aujourd'hui l'Afrique du Nord et le Sahel", a-t-il détaillé.

"Dès lors, l'Algérie est arrivée à la conclusion que certaines dynamiques avaient franchi un seuil critique et qu'elles pouvaient avoir des répercussions directes sur ses intérêts vitaux", a-t-il souligné.

De son côté, Dr Arslan Chikhaoui, expert en relations internationales et en géopolitique, a pointé du doigt "le jeu trouble des Émirats, à travers une diplomatie toxique parallèle, à l'ère de la recomposition de la cartographie géopolitique et géoéconomique de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en particulier".

Il a estimé que les principales raisons de cette rupture entre Alger et Abou Dhabi s'articulent autour des ingérences dans les affaires internes de la région.

Selon cet expert, les Émirats sont accusés d'apporter "un soutien actif à

des organisations malveillantes" et de "soutenir politiquement et financièrement des campagnes médiatiques de désinformation et d'intox ayant pour objectif de ternir l'image de l'Algérie et de créer un climat interne social délétère". "Bien que de taille minuscule dans la région, les Émirats utilisent leur puissance financière pour jouer de leur influence et de leur poids au-delà de leurs frontières", a-t-il affirmé, citant, à titre d'exemple, son implication dans des conflits régionaux, entre autres, au Soudan, en Libye, au Mali et en Somalie.

"Par une politique étrangère interventionniste, Abou Dhabi provoque des frictions avec plusieurs nations dont l'Algérie et qui, présentement, a pour conséquence la rupture de relations diplomatiques", a-t-il ajouté.

Abondant dans le même sens, le professeur en sciences politiques et relations internationales Idris Attia a déploré l'attitude du régime d'Abou Dhabi qui "ne connaît pas ses limites ni tient compte des règles de bon voisinage et de relations de fraternité", soutenant que la décision de l'Algérie "n'est pas une surprise" ou "un acte isolé", mais "l'aboutissement d'un long processus d'accumulation de tensions et de différends".

Il a accusé, dans ce contexte, ce régime d'"œuvrer directement à l'encontre des intérêts stratégiques de l'Algérie dans de nombreux dossiers", notamment au Sahel et au Maghreb.

"Faisant preuve de sagesse, l'Algérie a accordé aux Émirats le temps nécessaire pour revoir sa stratégie et sa politique, mais en vain", a-t-il regretté, affirmant que cette rupture signifie que "toutes les voies diplomatiques ont été épuisées".

"Nous sommes passés de l'étape de la gestion du conflit par les voies diplomatiques à celle de la redéfinition de la relation sous le prisme de la préservation de la souveraineté nationale et des intérêts stratégiques du pays", a-t-il conclu.

APS/RN

LE MONDE MÉDIATIQUE S'EN FAIT L'ÉCHO

La décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis a suscité une large couverture des agences de presse et des médias internationaux. De Reuters à Associated Press, en passant par *El Pais*, *Anadolu*, *CNN Arabic*, *Al Jazeera* et *Asharq Al-Awsat*, plusieurs médias ont relayé les motifs avancés par Alger, notamment l'épuisement de toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales et la multiplication d'agissements qualifiés de « provocateurs et hostiles ».

L'agence Reuters a notamment mis en avant les griefs formulés par Alger, ainsi que la convocation de l'ambassadeur des Émirats arabes unis, auquel il a été demandé de se conformer à la décision dans un délai de 48 heures. L'agence a également rapporté que le ministère algérien des Affaires étrangères avait estimé que toutes les voies diplomatiques permettant de préserver les relations bilatérales avaient été épuisées.

De son côté, Associated Press (AP) a repris les termes employés dans le communiqué algérien, faisant état d'actes « provocateurs et hostiles » et d'un « comportement regrettable et injustifiable ». L'agence a également souligné qu'Alger avait affirmé avoir épuisé les différentes voies suscepti-

bles de préserver les relations entre les deux pays.

Le quotidien espagnol *El Pais* a, pour sa part, relevé la multiplication des actes qualifiés de

« provocateurs et hostiles » par les autorités algériennes, tout en faisant état des avertissements répétés adressés à la partie émiratie avant la décision de rupture.

Dans la même veine, *Anadolu* a insisté sur le fait que la décision algérienne était intervenue après l'épuisement de « toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales ».

L'agence a également rapporté les mesures prises parallèlement à la rupture, notamment la fermeture de l'espace aérien algérien, à compter du 11 septembre 2026, aux aéronefs civils et militaires immatriculés aux Émirats, avec une exception concernant certains vols commerciaux civils émiratis desservant l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger jusqu'à la fin de l'année 2026.

CNN Arabic a, de son côté, mis l'accent sur la retenue dont Alger affirme avoir fait preuve avant d'en arriver à cette décision. La chaîne a rapporté que l'Algérie avait invoqué « une grande retenue » et « un sens élevé des responsabilités »,

tout en soulignant les efforts déployés pour éviter la partie émiratie des conséquences de la poursuite de ces agissements.

Al Jazeera a également relevé le caractère progressif de la crise, rappelant les avertissements répétés adressés à Abou Dhabi. La chaîne a rapporté la position algérienne selon laquelle la poursuite des agissements reprochés à la partie émiratie avait atteint les limites de ce qui pouvait être admis ou toléré dans les relations entre deux États souverains. Elle a également fait état du délai de 48 heures accordé à l'ambassadeur émirati.

Enfin, le quotidien saoudien *Asharq Al-Awsat* a consacré une couverture à la rupture et aux mesures qui l'accompagnent, notamment le délai accordé à l'ambassadeur des Émirats et les dispositions relatives à l'espace aérien algérien.

Au-delà de l'annonce de la rupture, la couverture internationale met ainsi en évidence le caractère progressif de la crise et les différentes étapes ayant précédé la décision d'Alger, présentée par les médias comme l'aboutissement d'une succession d'avertissements et de démarches diplomatiques.

RN/APS

ENTRETIEN 2e PARTIE

Après une première partie publiée hier, ALGER16 poursuit cet entretien avec le Pr Moussa Boudhane, enseignant universitaire en droit constitutionnel, parlementaire et analyste politique. Dans cette deuxième partie, il analyse la portée juridique et politique de la décision algérienne, revient sur la notion d'« actes hostiles » et les accusations, et aborde les tentatives présumées de recrutement d'internautes algériens, ainsi que les possibles conséquences de la rupture des relations diplomatiques.

PR MOUSSA BOUDHANE, ENSEIGNANT UNIVERSITAIRE
ET ANALYSTE POLITIQUE, À **ALGER16** :

« LE RESPECT DE LA SOUVERAINETÉ ALGÉRIENNE EST UNE LIGNE ROUGE »

Après la décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, les interrogations se multiplient sur les raisons de cette rupture, sa portée et ses éventuelles répercussions sur les relations de l'Algérie avec son environnement arabe, africain et international.

Entretien réalisé par G. Salah Eddine

Alger 16 : Le terme « actes hostiles » a été employé par le ministère des Affaires étrangères dans son communiqué de rupture.

C'est un terme particulièrement fort dans le langage diplomatique. Que révèle-t-il, selon vous, sur la nature des faits reprochés aux Émirats ?

Pr Moussa Boudhane : C'est effectivement un terme particulièrement fort. Il n'est pas employé au hasard. Lorsqu'un État qualifie officiellement les agissements d'un autre État d'« actes hostiles », cela signifie qu'un seuil important a été franchi. On peut dire, pour reprendre une expression connue, que « le vase a fini par déborder ».

Ce qualificatif devient pertinent lorsque les comportements d'un État sont perçus comme répétitifs, délibérés et susceptibles de porter atteinte à la sécurité, à la stabilité ou à la souveraineté d'un autre État.

Les éléments évoqués par les autorités algériennes, notamment les tentatives d'ingérence dans les élections, les questions liées aux incendies de forêt et d'autres faits auxquels le président de la République a fait référence à plusieurs reprises, ont progressivement contribué à cette dégradation. Le terme choisi par le ministère des Affaires étrangères traduit donc, à mon sens, la gravité de la situation et la nature des actes reprochés. Il exprime une réalité diplomatique devenue difficile à ignorer après une succession de comportements considérés comme hostiles à l'égard de l'Algérie.

Le président de la République avait notamment évoqué des tentatives d'ingérence des Émirats dans les échéances législatives algériennes, ainsi que plusieurs autres tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures du pays.

Comment expliquer qu'Abou Dhabi en soit arrivé à intervenir de la sorte dans les affaires d'un État souverain comme l'Algérie ? S'agit-il d'un changement radical de la politique émiratie à l'égard d'Alger ?

Le problème fondamental est celui de l'ingérence dans les affaires intérieures d'un État souverain. Le principe de souveraineté est consacré par le droit international et constitue l'un des fondements des relations entre États. L'Algérie est un État indépendant et



souverain, qui dispose de ses propres choix politiques, économiques, culturels, diplomatiques et stratégiques. Aucune puissance étrangère ne peut prétendre décider à sa place de ses orientations ou chercher à influencer son fonctionnement interne.

Les interventions évoquées par le président de la République, notamment en ce qui concerne les élections, constituent, si elles sont établies, des faits particulièrement graves.

Elles viennent s'ajouter à d'autres agissements auxquels les autorités algériennes ont fait référence au cours des derniers mois.

Je considère que les Émirats ont progressivement adopté une politique qui s'est éloignée de la nature historique des relations avec l'Algérie. Il y a eu, de leur côté, une évolution dans leur manière d'exercer leur influence

dans la région et au-delà.

Mais toutes ces tentatives se sont heurtées à la solidité de la position algérienne.

L'Algérie possède ses propres institutions, ses propres choix et une conception très claire de sa souveraineté.

Elle ne peut accepter qu'une quelconque puissance tente de porter atteinte à sa sécurité, à sa stabilité ou à ses orientations stratégiques.

Quelques heures après avoir rompu avec Abou Dhabi, le chef de la diplomatie algérienne, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu avec son homologue égyptien, M. Badr Abdelattaly.

Les deux partis ont réaffirmé la solidité des relations bilatérales et la volonté de les approfondir, alors

même que l'Égypte entretient des relations plus qu'étroites avec les Émirats. Faut-il mettre cet échange en parallèle avec la rupture avec Abou Dhabi ?

Absolument. Il faut replacer chaque décision dans son contexte et éviter toute généralisation.

Le renouvellement des contacts entre Alger et Le Caire constitue justement un message très clair.

L'Algérie veut montrer que sa décision à l'égard des Émirats ne concerne ni les États arabes dans leur ensemble, ni les pays du Golfe, ni les pays islamiques, ni les États africains ou les pays amis et frères.

L'Égypte entretient effectivement des relations importantes avec les Émirats. Cela n'empêche nullement Alger et Le Caire de préserver leurs propres relations, fondées sur la confiance, la compréhension, la coopération et la coordination.

C'est précisément pour cette raison qu'il faut placer la rupture avec les Émirats dans son contexte réel. Il s'agit d'une décision dirigée contre la politique menée par un État précis et contre des comportements que l'Algérie considère comme hostiles.

Il ne faut pas l'interpréter comme une remise en cause des relations de l'Algérie avec le monde arabe ou avec les pays du Golfe.

Le message est donc très clair : le différend est algéro-émirati et ne doit pas être généralisé à l'ensemble des relations de l'Algérie avec ses partenaires arabes, africains ou islamiques.

Des reportages de médias algériens ont rapporté que des internautes algériens auraient reçu des propositions les incitant à « porter atteinte » au gouvernement algérien, en échange d'une prétendue résidence aux Émirats arabes unis. Ces faits sont particulièrement graves.

Comment avez-vous perçu ce reportage ?

Si ces faits sont établis, ils sont effectivement extrêmement graves.

Les tentatives visant à attirer certains citoyens algériens par des offres de résidence, de travail ou d'autres avantages en contrepartie d'actions dirigées contre le gouvernement algérien constituent des pratiques que l'on ne peut considérer comme normales

...

dans les relations entre États.

Ces propositions ne pourront, à mon sens, toucher qu'une minorité de personnes vulnérables ou de personnes dont les convictions sont fragiles. Elles se heurteront surtout à la solidité du front intérieur algérien. L'Algérie dispose d'une société, d'institutions et d'un État qui ont démontré leur capacité à faire face à ce type de tentatives. Les citoyens algériens ne peuvent être considérés comme une simple variable dans des stratégies visant à déstabiliser le pays.

Ce qui est particulièrement préoccupant, c'est que de telles pratiques, si elles sont confirmées, témoigneraient d'une volonté d'agir directement sur la stabilité interne d'un pays.

C'est une ligne rouge. Je dénonce donc fermement ce type de comportement. Il est d'autant plus regrettable lorsqu'il émane d'un État qui se présente comme arabe et musulman et avec lequel l'Algérie entretenait historiquement des relations.

Les ressortissants algériens aux Émirats sont particulièrement inquiets suite à cette décision. Quelles garanties la Constitution algérienne leur offre-t-elle, notamment en matière de sécurité, de droits, de biens et d'intérêts ?

En ce qui concerne les citoyens algériens établis aux Émirats arabes unis, l'État algérien demeure responsable de leur sécurité, de leurs biens, de leurs intérêts et, plus largement, de la protection de leurs droits. Plusieurs dispositions de la Constitution encadrent cette responsabilité. Je me limiterai à trois ou quatre articles qui me paraissent suffisants.

L'article 28 dispose que l'État est responsable de la sécurité des per-



sonnes et de leurs biens, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire national.

L'article 29 précise que l'État œuvre à la protection des droits et des intérêts des citoyens établis à l'étranger dans le respect du droit international et des conventions conclues avec les pays d'accueil.

Il veille également à préserver leur identité et leur dignité, à renforcer leurs liens avec la nation et à mobiliser leur contribution au développement de leur pays d'origine.

L'État est donc tenu de protéger ses citoyens, où qu'ils se trouvent. L'article 35 prévoit que l'État garantit les droits fondamentaux et les libertés, tandis que les institutions de la République assurent l'égalité de tous les citoyens, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Enfin, l'article 37 établit que tous les citoyens et citoyennes, à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national, sont égaux devant la loi et ont droit à une protection égale. Aucune discrimination fondée notamment sur la naissance, la race, le sexe, l'opinion ou toute autre condition personnelle ou sociale ne peut être admise.

La Constitution consacre ainsi une obligation claire de protection des citoyens algériens où qu'ils se trouvent. Je voudrais donc adresser un message de réassurance à nos compa-

triotés établis aux Émirats arabes unis : l'État algérien est avec vous, où que vous soyez. Vous êtes égaux dans vos droits et vos libertés, et l'État est constitutionnellement tenu de veiller à votre sécurité, à vos intérêts et à vos affaires.

Concrètement, quelles peuvent être les conséquences de cette rupture sur les relations entre les deux pays, notamment concernant les représentations diplomatiques et les intérêts de leurs ressortissants ?

Je dois dire que cette question est encadrée par le droit international, notamment par la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques.

La rupture des relations diplomatiques ne signifie pas que toutes les obligations disparaissent immédiatement.

Certaines protections et certains engagements demeurent, notamment en ce qui concerne les locaux, les biens et les archives des missions diplomatiques.

La Convention de Vienne prévoit notamment que même en cas de rupture des relations diplomatiques ou de rappel d'une mission, l'État accréditaire doit respecter et protéger les locaux de la mission, ses biens et ses archives. Il peut également être prévu que la protection des intérêts et des ressortissants d'un État soit confiée à un État tiers accepté par les deux parties. Il faut également rappeler que la fin d'une mission diplomatique ne signifie pas nécessairement la disparition instantanée de tous les privilèges et immunités.

Certaines protections peuvent subsister pendant une période raisonnable, notamment le temps nécessaire à

la clôture des affaires de la mission et au retour des membres concernés.

Ces dispositions montrent que même lorsque les relations entre deux États atteignent un niveau de rupture très important, le droit international continue d'imposer certaines règles de conduite.

C'est précisément l'un des intérêts du système juridique international : maintenir un cadre permettant d'éviter que la rupture diplomatique ne se transforme en confrontation incontrôlée.

Cette rupture constitue-t-elle finalement un avertissement à l'ensemble des puissances qui chercheraient à exercer une influence sur les choix souverains de l'Algérie ?

Oui, cette décision porte nécessairement un message qui dépasse le seul cadre bilatéral.

Elle montre qu'il existe des limites que l'Algérie n'acceptera pas de voir franchies. Lorsqu'il s'agit de sa sécurité, de sa stabilité, de sa souveraineté ou de ses choix stratégiques, aucune relation ne peut justifier qu'un État étranger tente d'intervenir ou d'exercer une pression.

Je considère donc que cette décision doit effectivement servir de leçon à ceux qui seraient tentés d'adopter des politiques similaires. L'Algérie vient de démontrer qu'elle dispose des moyens diplomatiques, juridiques et politiques nécessaires pour défendre ses intérêts et sa souveraineté.

La souveraineté de l'État doit primer. C'est un principe fondamental et il ne peut y avoir d'exception lorsqu'il s'agit de la sécurité et de la stabilité nationale.

G.S.E.



PAR G. SALAH EDDINE

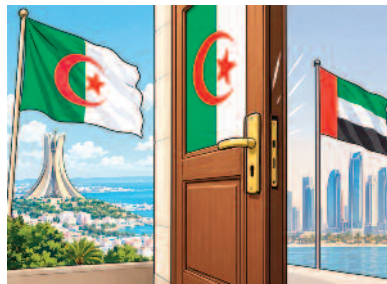
Cette fois, Alger a fermé la porte

Il y a des portes que l'on laisse entrouvertes, même lorsque le courant d'air devient désagréable. Par habitude, par prudence, parfois simplement parce qu'on espère encore que les choses finiront par rentrer dans l'ordre. Mais il arrive un moment où l'on cesse d'attendre. Le 10 septembre, Alger a été «ferme».

La décision de rompre les relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis n'est pas le genre de geste que l'on prend sur un coup de tête. En diplomatie, on peut rappeler un ambassadeur, convoquer un chargé d'affaires, publier un communiqué soigneusement pesé. La rupture, elle, appartient à une autre catégorie. Elle signifie que quelque chose s'est cassé, et suffisamment profondément pour que le dialogue ne suffise plus à le réparer.

Alger affirme avoir épuisé les moyens de préserver la relation. Et surtout, elle parle désormais « d'actes hostiles ». Deux mots. Mais en diplomatie, deux mots peuvent parfois peser plus lourd qu'un long discours. Car le problème, du point de vue algérien, ne serait plus simplement celui de divergences sur des sujets diplomatiques. Ce qui change tout, c'est lorsque les Émirats touchent aux affaires internes d'un pays. Et c'est précisément là que le ton d'Alger s'est durci.

L'Algérie n'a jamais été particulièrement friande des leçons venues de l'extérieur. Son histoire y est probablement pour beaucoup. Elle a payé assez cher le prix de sa souveraineté pour considérer qu'elle ne se négocie pas



autour d'une table, encore moins dans les salons d'une capitale étrangère.

Alors, lorsqu'un État estime qu'un partenaire tente de franchir cette ligne, la question n'est plus de savoir qui possède le plus de moyens financiers, le plus de réseaux ou le plus d'influence.

La question devient beaucoup plus simple : qui décide chez soi ? Et c'est peut-être là que réside le véritable message de cette rupture.

Alger ne dit pas qu'elle refuse le monde arabe. Elle ne dit pas qu'elle tourne le dos au Golfe.

Elle ne dit même pas qu'elle refuse le partenariat avec les puissances économiques de la région. Elle dit autre chose : vous pouvez être un partenaire, pas un tuteur.

Voilà toute la différence. Et pendant que certains voudraient réduire cette affaire à une nouvelle querelle entre États arabes, il serait peut-être plus juste de regarder ce qui se joue derrière les communiqués. Depuis plusieurs

années, Abou Dhabi a considérablement élargi son influence politique et économique dans le monde arabe et en Afrique. Cette ambition peut être parfaitement légitime lorsqu'elle passe par la coopération. Elle devient beaucoup plus contestable lorsqu'elle donne le sentiment de vouloir redessiner, depuis l'extérieur, les équilibres politiques d'États souverains.

Montesquieu écrivait que « la liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent ». À l'échelle des États, on pourrait presque reprendre l'idée autrement : la souveraineté, c'est le droit de décider de son propre chemin sans avoir à demander la permission à ceux qui voudraient le tracer à votre place. C'est précisément ce que l'Algérie entend rappeler aujourd'hui.

Abou Dhabi peut regretter la décision. Il peut espérer que les liens entre les deux peuples survivent à cette rupture. Et ils le feront probablement, car les peuples ont souvent plus de sagesse que les gouvernements qui prétendent parler en leur nom.

Mais une relation entre États ne peut pas reposer uniquement sur les souvenirs d'une proximité passée. Elle repose aussi sur une chose beaucoup moins romantique, mais infiniment plus importante : le respect.

Lorsque celui-ci vacille, les alliances deviennent fragiles. Et lorsqu'il disparaît, même les relations les plus chaudeuses finissent par trouver une limite. Alger vient de rappeler où se trouve la sienne.

G.S.E.

70^e ANNIVERSAIRE DE L'UGCAA L'ORGANISATION SE RÉINVENTE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a inauguré, samedi dernier, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal d'Alger, un portail numérique inédit baptisé « MYSYNDICATE ». Conçue pour fluidifier le dialogue avec ses membres, cette plateforme offre aux professionnels un espace pour faire entendre leurs préoccupations, formuler des propositions et contribuer à l'élaboration de solutions adaptées à leurs besoins.

Cette plateforme a été lancée lors d'un grand événement célébrant le 70^e anniversaire de l'organisation, organisé au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, sous le haut patronage du Premier ministre. L'événement a notamment vu la présence de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amal Abdellatif, ainsi que de représentants des deux chambres du Parlement, de responsables d'instances nationales et d'organisations professionnelles. La plateforme vise ainsi à offrir un espace numérique d'interaction avec les commerçants et artisans, en leur



donnant la possibilité d'exposer leurs préoccupations, de faire remonter les difficultés rencontrées dans leur activité et de proposer des solutions susceptibles de répondre aux réalités du terrain, selon les explications fournies lors de cet événement. Dans une déclaration à la presse, le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, a souligné que cette initiative s'inscrivait dans le droit fil des « principes de dialogue et de participation » prônés par l'organisation. Il a également indiqué que tous les professionnels concernés pourront demander leur adhésion à l'Union à travers la plateforme et bénéficier de la

possibilité de payer leur cotisation annuelle par Internet, une solution destinée à faciliter les démarches et à accompagner la numérisation des services et la simplification des procédures. Il a, en outre, réaffirmé la volonté de l'UGCAA de bâtir « une union moderne, ancrée dans le terrain et actrice dans la conception de solutions ». Par ailleurs, Issam Bedrissi a annoncé l'institution du Forum national des jeunes de l'UGCAA, conçu comme un pont intergénérationnel. Cet espace vise à préparer la relève parmi les commerçants et les artisans et à

favoriser une plus grande implication des jeunes dans la réflexion autour de l'avenir du secteur. L'objectif est notamment de contribuer à façonner une économie durable et compétitive, en s'appuyant sur les technologies modernes et l'intelligence artificielle. Dans la même dynamique, l'organisation a relancé sa communication éditoriale avec le magazine *L'Économie algérienne*. Ce nouveau support ambitionne de s'imposer comme un véritable « incubateur d'idées » et un vecteur de dialogue autour des principales questions intéressant les commerçants, les artisans et le monde économique national. À travers ces différentes initiatives, l'UGCAA entend donner une nouvelle dynamique à son action à l'occasion de son 70^e anniversaire, en misant à la fois sur la transformation numérique, l'implication de la jeunesse et le renforcement du dialogue avec les professionnels. L'organisation réaffirme ainsi son ambition d'accompagner les commerçants et artisans face aux mutations économiques et technologiques à venir, tout en consolidant son rôle d'interlocuteur et de force de proposition au service de cette communauté professionnelle.

Zineb Bouzid

UNE COLLABORATION AVEC DJEZZY ACCORD POUR ACCÉLÉRER LA DIGITALISATION COMMERCIALE

L'opérateur de téléphonie mobile Djazzy et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ont signé, samedi dernier, un accord-cadre visant à accompagner la digitalisation des professionnels et à contribuer à la modernisation de l'écosystème commercial national, a annoncé samedi dernier Djazzy dans un communiqué. L'accord a été signé par le directeur général de Djazzy, Boumediene Senouci, et le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, en marge

de la cérémonie de célébration du 70^e anniversaire de l'UGCAA, organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger. "Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Djazzy de mettre son expertise au service du programme national de transformation digitale en cours, tout en contribuant au développement de l'inclusion financière à travers le pays", selon la même source. La célébration du 70^e anniversaire de l'UGCAA

s'est tenue en présence de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amal Abdellatif, ainsi que des parlementaires et des responsables d'organismes publics. En accompagnant cette célébration, l'entreprise "réaffirme son engagement aux côtés des acteurs économiques et sa volonté de contribuer aux initiatives en faveur de la modernisation du commerce et de l'économie nationale", est-il souligné dans le communiqué.

APS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À MÉDÉA, L'UNIVERSITÉ VEUT PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, samedi dernier, une visite de travail à l'université de Médéa. Cette visite s'est conclue par une réunion avec les recteurs et les responsables des facultés, axée sur la transformation de l'université algérienne en un pôle scientifique et économique ouvert et performant, a indiqué un communiqué du ministère. Les discussions ont couvert plusieurs priorités, parmi lesquelles l'accélération de la numérisation des services et de la gestion, le passage concret à l'université 4.0, la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation sur les campus, ainsi que l'adaptation des cursus de formation aux besoins futurs du marché du travail. Dans le même contexte, les participants ont également abordé la mise en place d'une vision stratégique pour affiner la prise de décision, l'essor du sport universitaire au sein du campus et

l'affirmation du rôle économique de l'université comme actrice clé de la création de valeur et du développement local. Le ministre a insisté sur plusieurs directives, dont la multiplication des partenariats et des jumelages à l'échelle nationale et internationale, l'intensification de l'apprentissage de l'anglais et surtout l'accélération de la cadence de fonctionnement de l'institution, à travers l'élargissement de ses horaires d'activité jusqu'à 22h00. Durant cette visite, M. Baddari a inspecté la faculté de droit rénovée, la salle de spectacles de l'université, d'une capacité de 1.000 places, ainsi que l'antenne de l'École normale supérieure (ENS). Son déplacement s'est également poursuivi au niveau des infrastructures de la Direction des œuvres universitaires de Médéa. Le ministre a rappelé la nécessité de moderniser les structures vétustes afin d'offrir des conditions d'hébergement davantage adaptées aux attentes des étudiants.

Il a également exigé la mise à niveau des équipements sportifs dans les résidences universitaires, ainsi que la réalisation de contrôles de terrain rigoureux avant et après la rentrée, afin de garantir le bon fonctionnement des installations. Un suivi strict de la qualité de la restauration et du respect des normes d'hygiène a également été demandé. Cette visite à l'université de Médéa illustre la volonté des autorités de tutelle d'accélérer la mutation du modèle académique national. En misant résolument sur la transformation numérique, l'ouverture économique et l'amélioration continue des conditions de vie et d'études sur les campus, le secteur de l'enseignement supérieur cherche à positionner l'université non plus seulement comme un espace de transmission du savoir, mais aussi comme un véritable moteur de développement durable et d'innovation pour l'économie algérienne.

Z. Bouzid

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE EN RUSSIE L'ALGÉRIE ÉLARGIT SES PARTENARIATS

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a participé, à Ekaterinbourg (Russie), au Festival international de la jeunesse 2026, mettant en avant les efforts de l'Algérie en matière d'investissement dans le potentiel des jeunes et de soutien à leurs projets, a indiqué samedi dernier un communiqué du ministère.

La participation de M. Hidaoui au Festival international de la jeunesse 2026, qui se tient du 11 au 17 septembre et réunit près de 10.000 jeunes et jeunes leaders venus de 190 pays, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence algérienne au sein des instances internationales dédiées à la jeunesse, de l'élargissement des domaines de coopération et d'échange d'expériences et d'expertises, ainsi que de la mise en valeur de l'expérience algérienne en matière d'autonomisation et de soutien des jeunes et du renforcement de leur participation à la vie publique et aux processus de développement.

À cet égard, M. Hidaoui a présenté les efforts déployés par l'État algérien, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour investir dans le potentiel des jeunes et soutenir leurs initiatives, notamment dans les domaines de l'innovation, de l'entrepreneuriat, du bénévolat et de l'engagement citoyen. Il a également mis en avant les mécanismes de dialogue et de participation des jeunes à l'élaboration des politiques et programmes répondant à leurs préoccupations et aspirations.

Le rôle du CSJ dans la promotion du dialogue institutionnel et le soutien aux jeunes talents et

initiatives a également été mis en lumière, de même que la contribution de l'Algérie au soutien des initiatives de jeunesse africaines, notamment l'initiative « One Million Next Level » de l'Union africaine. En marge du festival, le ministre a rencontré plusieurs responsables et jeunes leaders, notamment issus de pays africains, afin d'évoquer les perspectives de coopération dans les domaines de la formation, de l'innovation, de l'entrepreneuriat, de l'engagement communautaire et du volontariat. Ces rencontres ont également permis d'aborder la participation de la délégation de la jeunesse algérienne aux différents ateliers et programmes organisés dans le cadre du festival.

Cette participation constitue une étape importante dans le renforcement de la présence de l'Algérie au sein des forums internationaux consacrés au dialogue sur les questions de jeunesse et dans l'élargissement de son réseau de coopération et de partenariats. Elle contribue également à favoriser l'échange d'expériences et à ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes Algériens, en renforçant leur implication dans les dynamiques de développement et de coopération internationale.

Abir Menasria



UNE FORCE INNOVANTE POUR LA RÉGION CES JEUNES QUI FONT BOUGER OUARGLA

Du volontariat associatif à l'entrepreneuriat innovant, en passant par la culture et les nouvelles technologies, la jeunesse d'Ouargla trace sa propre voie. Portée par un esprit d'initiative grandissant, elle ne se contente plus d'observer la marche du développement local : elle y prend part, avec des idées, des projets et des solutions concrètes. La wilaya d'Ouargla dispose d'un important vivier de jeunes actifs dans divers domaines, qui ont su dépasser le stade de la simple participation à l'action sociétale pour s'affirmer par leur esprit d'initiative et leur contribution effective au service de la société et à la recherche de solutions. Ainsi, dans l'action associative, l'entrepreneuriat, la culture, le sport, l'innovation ou encore la technologie, les jeunes d'Ouargla ne cessent de rechercher des opportunités leur permettant de concrétiser leurs idées et de valoriser leurs talents dans un paysage marqué par une prise de conscience croissante de l'importance de leur rôle dans le développement local. * De récepteurs passifs à acteurs engagés, les jeunes mettent en lumière une autre réalité de la vie quotidienne à Ouargla, celle d'une jeunesse qui multiplie les initiatives à travers les quartiers et les communes, notamment dans les domaines du volontariat et de la vie associative, culturelle et sportive. Servir la société peut ainsi commencer par des initiatives simples, mais capables de produire un impact concret et durable.

L'ACTION ASSOCIATIVE ET L'ENTREPRENEURIAT

L'action associative constitue l'un des espaces les plus révélateurs de cette dynamique. L'expérience de Smail Mihoubi en est une illustration. Ce jeune a choisi de contribuer à la vie de la société et de soutenir son entourage en s'investissant dans le domaine sanitaire,

notamment à travers l'assistance aux malades, mais également en apportant son aide aux franges les plus nécessiteuses. Il a également participé à plusieurs caravanes médicales, à l'échelle locale et nationale, contribuant ainsi à différentes initiatives sanitaires et solidaires. Son engagement démontre que l'action sociale peut constituer un moyen concret et efficace de répondre aux préoccupations des citoyens et de venir en aide aux populations vulnérables. Dans un autre registre, le développement de la culture entrepreneuriale au sein des jeunes générations connaît une évolution visible. La création d'entreprises et le lancement de projets apparaissent de plus en plus comme des voies privilégiées pour construire l'avenir et contribuer à la dynamique économique locale.

C'est dans cette perspective que Salaheddine Soussou, entrepreneur ouargli, incarne le parcours d'un jeune ayant choisi d'entreprendre et d'innover. Représentant et ambassadeur de l'accélérateur public des start-up « Algeria Venture », il est également cofondateur et directeur général par intérim de la start-up « Space Garini », spécialisée dans la gestion et les services liés aux parkings automobiles. Il compte également parmi les fondateurs de la plateforme « Waha Flow », un projet numérique innovant spécialisé dans la santé mentale en milieu professionnel et l'accompagnement préventif, avec l'ambition de contribuer à l'orientation et à l'accompagnement des jeunes. Salaheddine Soussou a, par ailleurs, récemment reçu une distinction de « meilleure innovation » pour son projet « Tarchidi », consacré à la rationalisation de la consommation énergétique. Une expérience qui illustre la rencontre entre esprit entrepreneurial, innovation et recherche de solutions concrètes aux préoccupations du

quotidien. Sur le plan culturel, les jeunes d'Ouargla maintiennent également une présence active à travers le théâtre, la musique, les arts, l'écriture et la création. Une nouvelle génération de créateurs s'est, par ailleurs, développée dans les domaines de la photographie, de la création de contenus et de la production audiovisuelle, tirant profit de la révolution numérique pour développer ses talents et toucher un public plus large.

INVESTIR DANS LES JEUNES COMPÉTENCES

L'université demeure un pilier essentiel de la formation de la jeunesse et de l'encouragement de la recherche et de l'innovation, notamment avec l'intérêt croissant des étudiants pour la technologie, l'intelligence artificielle et l'utilisation des nouvelles technologies dans la conception de projets et de solutions innovantes. Dans ce contexte, le rôle des incubateurs et des différents dispositifs d'accompagnement mis en place par l'État s'avère crucial pour faciliter le passage des porteurs de projets de l'idée à la concrétisation, renforcer les compétences nécessaires au développement de leurs initiatives et favoriser leur pérennité. Une dynamique qui s'inscrit dans les efforts visant à investir dans les jeunes talents et à leur offrir les moyens de valoriser pleinement leur potentiel. Ainsi, portée par cette énergie plurielle, Ouargla confirme progressivement sa mue. En transformant ses défis économiques et sociaux en opportunités d'innovation et d'initiative, sa jeunesse démontre que le développement d'une région ne se décrète pas uniquement : il se construit au quotidien, à travers l'audace, la créativité et l'engagement de celles et ceux qui en portent l'avenir.

Zineb Bouzid

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LA CHARGE-ROULEE NOTÉE, MÉTRINE EN LA
GRANDE AMBASSADE DE PORTO

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2025

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

RESTAURATION CINÉMATOGRAPHIQUE

UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE POUR PRÉSERVER LES FILMS DU TEMPS

Longtemps négligée, la restauration cinématographique fait pour la première fois son apparition en Algérie dans le cadre des Rencontres cinématographiques de Béjaïa (RCB). Du 26 septembre au 1er octobre 2026, un séminaire consacré à cette discipline réunira, à la Maison de la culture de Béjaïa, étudiants et professionnels autour d'un même enjeu : préserver et transmettre les œuvres du patrimoine cinématographique.

Coordonné par les RCB et l'Archive Circulation Initiative (ACI), en collaboration avec le Národní filmový archiv, les Archives nationales du film de la République tchèque, l'atelier se tiendra parallèlement à la 21^e édition des Rencontres cinématographiques, aux mêmes dates que cette formation de cinq jours. Un appel à candidatures a été lancé et restera ouvert jusqu'au 19 septembre. Seize places sont prévues, avec une sélection effectuée au moment du dépôt des candidatures et non pendant l'atelier. Quatre spécialisations sont proposées : restauration de l'image, étalonnage, restauration sonore et restauration de la pellicule.

Le programme couvre les principales étapes de la restauration, depuis l'inspection et la réparation de la pellicule jusqu'au traitement numérique de l'image et du son. La formation repose notamment sur un principe essentiel : la restauration d'un film ne commence pas devant un logiciel. Elle nécessite d'abord une connaissance approfondie du matériau étudié, une compréhension des transformations qu'il a subies au fil du temps et une évaluation précise de ce qui peut être corrigé sans altérer les spécificités de l'œuvre. Les participants seront ainsi amenés à examiner différents supports, notamment les négatifs, positifs et inversibles, ainsi que les principales dégradations auxquelles ils sont exposés : rayures, taches, dominantes chromatiques, décoloration ou encore perte de contraste. L'objectif est de mieux appréhender les techniques de restauration et les difficultés qui les accompagnent, tout en développant une connaissance plus fine du comportement des matériaux filmiques. Une approche qui rappelle que la restauration ne relève pas uniquement d'un savoir-faire technique.

Elle implique également une succession de choix susceptibles d'influencer l'intégrité d'une œuvre. Entre la sauvegarde d'un document dans les archives et le film finalement présenté au public, chaque intervention peut contribuer à la manière dont une œuvre ancienne retrouve sa visibilité.

Après une première journée introductive consacrée notamment à l'éthique de la restauration et aux différents formats cinématographiques, les participants poursuivront leur formation à travers des travaux pratiques dans la spécialisation choisie. La clôture de l'atelier devrait également être consacrée à la restauration d'un film appartenant au patrimoine cinématographique algérien. Une étape qui donnera une dimension particulièrement concrète à la formation, en confrontant directement les participants aux difficultés liées à la manipulation et à la préservation d'un matériau patrimonial.

Au-delà de l'apprentissage technique, les initiateurs inscrivent ce programme dans une démarche plus large de préservation de la mémoire, de conservation des archives et de transmission des savoir-faire liés à l'image analogique. L'objectif est notamment, selon l'appel à candidatures, de « sensibiliser les professionnels et les étudiants aux métiers de la conservation du patrimoine audiovisuel ». L'enjeu est double : préserver des archives cinématographiques menacées par la détérioration des supports, tout en favorisant l'émergence de compétences locales capables d'assurer, à terme, leur conservation et leur restauration. Par ailleurs, l'affiche officielle de la 21^e édition des RCB, événement créé et organisé par



l'association Project'Heurts, a récemment été dévoilée. Conçue par Athmane Imloul et directement inspirée de l'histoire du cinéma algérien, elle reprend une image tirée du court-métrage *Yasmina*, réalisé en 1961 par Djamel Eddine Chandleri et Mohamed Lakhdar-Hamina.

L'affiche associe cette œuvre à une représentation graphique inspirée de la célèbre revue *Les deux écrans*, publication emblématique de l'histoire de la critique et de la réflexion cinématographiques en Algérie.

Une manière, en somme, de placer cette nouvelle édition des RCB sous le signe d'un cinéma qui ne se contente pas de produire des images, mais cherche aussi à préserver celles qui ont façonné sa mémoire.

Abir Menasria

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

LES TALENTS APPELÉS À REJOINDRE LA NOUVELLE FORMATION

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, samedi dernier dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour les auditions des musiciens à travers l'ensemble du territoire national dans le cadre du projet de création de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, sous la direction du maestro Amine Kouider.

"Dans le cadre de la poursuite des démarches liées à sa création, l'Orchestre philharmonique international d'Algérie organise, en coordination avec l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, des auditions destinées aux musiciens professionnels et aux jeunes musiciens", précise le communiqué.

Les auditions destinées aux musiciens professionnels auront lieu au siège de l'Opéra d'Alger, du 28 au 30 septembre en cours, tandis que celles destinées aux jeunes musiciens sont prévues du 1^{er} au 6 octobre prochain, au niveau des Instituts régionaux de formation musicale d'Alger, d'Oran, de Batna et de Laghouat.

R.C



LITTÉRATURE ALGÉRIENNE

RAWIA YAHIAOUI, ITINÉRAIRE D'UNE ÉCRITURE EN TRANSFORMATION

Le parcours littéraire et critique de l'écrivaine et critique Rawia Yahiaoui sera au cœur d'une journée d'étude nationale prévue le 7 décembre 2026 à l'initiative du laboratoire « Le discours argumentatif : ses fondements, ses références en Algérie ». Intitulée « Transformations de l'écriture chez Rawia Yahiaoui : expérience créative et critique, lecture du discours », cette rencontre scientifique réunira enseignants, chercheurs et doctorants autour d'une réflexion consacrée aux différentes évolutions de l'écriture de l'auteure. Les travaux s'intéresseront notamment à la poétique du texte, à la dimension soufie, au discours critique, ainsi qu'aux liens entre création littéraire et critique. L'objectif est de proposer différentes lectures

scientifiques de son expérience créative et critique, tout en mettant en lumière les transformations qui ont marqué son parcours d'écriture. Les chercheurs et doctorants souhaitant participer sont invités à soumettre leurs propositions. La date limite de réception des résumés est fixée au 20 août 2026 avec une réponse prévue le 31 août. Les contributions définitives devront être envoyées avant le 3 octobre, tandis que les réponses seront communiquées le 15 octobre. À travers cette rencontre, les organisateurs entendent ouvrir un espace d'échange autour de l'écriture contemporaine et encourager les recherches consacrées aux différentes formes du discours littéraire et critique.

A. Menasria



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

POURQUOI ON A MOINS FAIM QUAND IL FAIT TRÈS CHAUD ?

COMMENT LE CORPS LIMITE LA CHALEUR DIGESTIVE POUR ÉVITER LA SURCHAUFFE, ET QUAND CETTE PERTE D'APPÉTIT DEVIENT UN RISQUE POUR LA SANTÉ.

La baisse d'appétit quand il fait très chaud est une réponse physiologique normale : le corps cherche à limiter la production de chaleur liée à la digestion pour éviter la surchauffe.

RÔLE DU CERVEAU ET DE L'HYPOTHALAMUS

L'hypothalamus agit comme un « thermostat » central : il régule la température corporelle, mais aussi la faim, la soif, la transpiration et les rythmes biologiques. Quand la température extérieure monte, il active des mécanismes de refroidissement (vasodilatation cutanée, transpiration) et tend à réduire les signaux qui poussent à manger.

HORMONES DE LA FAIM ET DE LA SATIÉTÉ

Plusieurs hormones interviennent :
•Ghréline (produite surtout par l'estomac) stimule l'appétit. Certaines études montrent qu'une exposition à la chaleur peut réduire ses niveaux ou son efficacité, ce qui diminue la sensation de faim.
•Hormones de satiété (PYY, GLP 1, CCK, leptine, etc.) signalent au cerveau que l'on est rassasié. En contexte de chaleur, certains travaux observent une augmentation transitoire de ces signaux « anorexigènes », notamment le PYY, ce qui renforce la sensation de satiété. Les résultats ne sont pas toujours cohérents d'une étude à l'autre, mais la tendance globale va vers une baisse de la drive alimentaire en chaleur intense.

POURQUOI LA DIGESTION PRODUIT-ELLE DE LA CHALEUR ?

La digestion n'est pas neutre thermiquement : absorber, transporter et stocker les nutriments consomme de l'énergie et génère de la chaleur. C'est l'effet thermique des aliments (ETA) ou thermogénèse postprandiale.
•En moyenne, l'ETA représente environ 10% de la dépense énergétique quotidienne
•Il varie selon les nutriments :
oProtéines : 20–30% de leur énergie est « dépensée » pour leur métabolisme → forte production de chaleur.
oGlucides : 5–10%.
oLipides : 0–3%, mais ils ralentissent la vidange gastrique et peuvent accentuer la lourdeur. En période de canicule, cette chaleur supplémentaire est moins bien tolérée, car le corps doit déjà évacuer beaucoup de chaleur vers l'extérieur.

CONCURRENCE ENTRE DIGESTION ET REFROIDISSEMENT

Quand il fait très chaud, deux processus demandent beaucoup de sang :
1.La peau, pour dissiper la chaleur (vasodilatation, transpiration).

2.Le tube digestif, pour assurer la digestion.

Le débit sanguin étant limité, le corps doit « choisir » où l'envoyer en priorité. Cela explique :

- la fatigue et la somnolence après un gros repas en pleine chaleur,
- les digestions plus difficiles, ballonnements et inconfort digestif.
- Réduire l'appétit permet donc de diminuer la charge digestive et de favoriser le refroidissement.

BESOINS ÉNERGÉTIQUES ET SAISONNALITÉ

En hiver, le corps dépense plus d'énergie pour maintenir sa température (thermogenèse de froid). En été, surtout en canicule, cette dépense diminue, ce qui réduit légèrement les besoins énergétiques et contribue à une faim moindre. La durée d'ensoleillement et la lumière naturelle influencent aussi les rythmes et l'appétit de façon saisonnière.

CETTE PERTE D'APPÉTIT EST-ELLE SANS CONSÉQUENCE ?

Pour un adulte en bonne santé, une baisse temporaire d'appétit pendant quelques jours de chaleur est généralement bénigne et se corrige quand les températures baissent. Cependant, ce n'est pas anodin pour tous :
•Chez les personnes âgées, les signaux de faim et de soif sont moins efficaces ; elles peuvent manger et boire moins sans s'en rendre compte.
•Risques en cas d'apports insuffisants prolongés :
operte de masse musculaire, ofatigue, oinfections plus fréquentes, ochutes, ocicatrisation plus lente, oaffaiblissement immunitaire.
La dénutrition est fréquente chez les seniors,



surtout en contexte de maladie ou d'hospitalisation, et la chaleur peut l'aggraver si l'alimentation devient trop faible.

COMMENT MANGER ET BOIRE QUAND IL FAIT TRÈS CHAUD ?

Les recommandations visent à maintenir l'hydratation et un apport nutritionnel minimal, sans surcharger la digestion :

- Privilégier plusieurs petits repas plutôt qu'un gros repas.
- Choisir des aliments riches en eau : ofruits (pastèque, melon, pêches, nectarines), olégumes (concombre, tomate, salade, courgette).
- Inclure des protéines légères pour préserver les muscles : oyauourt, fromage blanc, petits-suisses, opoisson, volaille, œufs, légumineuses, en portions modérées.
- o
- Boire régulièrement, même sans soif, surtout de l'eau.
- Limiter : oplats très gras, frits, sauces riches, orepas copieux, oalcool (augmente la perte d'eau et perturbe la thermorégulation), oboissons très sucrées ou très caféinées/énergisantes.

QUAND CONSULTER ?

Une baisse d'appétit passagère est normale, mais il faut chercher de l'aide médicale en cas de :

- perte de poids rapide,
- impossibilité de boire ou de manger,
- vomissements ou diarrhées importants,
- vertiges, confusion, somnolence inhabituelle, maux de tête intenses,
- peau chaude, rouge et sèche avec peu ou pas de transpiration,
- fièvre élevée.

Ces signes peuvent indiquer une déshydratation sévère ou un coup de chaleur, urgences médicales.

EN RÉSUMÉ : la diminution de la faim en grande chaleur est un mécanisme de protection piloté par l'hypothalamus et modulé par les hormones, visant à limiter la chaleur digestive. Elle est généralement sans danger à court terme, mais nécessite une attention particulière chez les personnes fragiles, avec une alimentation légère, équilibrée et une hydratation régulière.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

US OPEN DE TENNIS

NOUVELLE REINE DU TENNIS FÉMININ, RYBAKINA TRIOMPHE À NEW YORK

Elena Rybakina a marqué l'histoire à New York. La Kazakhe, classée n°2 mondiale, a remporté l'US Open en dominant Aryna Sabalenka en trois sets (6-4, 5-7, 6-2), au terme d'une finale intense de 2h21.

Déjà assurée de devenir lundi la nouvelle n°1 mondiale pour la première fois de sa carrière, Rybakina ajoute ainsi un troisième titre du Grand Chelem à son palmarès. Après Wimbledon, en 2022, et l'Open d'Australie, en janvier dernier, la joueuse de 27 ans confirme son exceptionnelle régularité au plus haut niveau.

UN DEUXIÈME GRAND CHELEM EN 2026

Rybakina réalise une saison exceptionnelle. Après son sacre à l'Open d'Australie, en début d'année, elle s'impose également à New York et devient la troisième joueuse du XXI^e siècle à remporter ces deux tournois du Grand Chelem, au cours de la même saison. Elle rejoint ainsi l'Allemande Angelique Kerber, qui avait réalisé cette performance, en 2016, et Aryna Sabalenka, qui avait réussi le même exploit, en 2024. Pour Rybakina, cette victoire a également une saveur particulière puisqu'elle a une nouvelle fois pris le dessus sur Sabalenka en finale. Les deux joueuses s'étaient déjà affrontées pour le titre à Melbourne, en janvier, avec une victoire de la Kazakhe.

RYBAKINA PREND ENCORE L'AVANTAGE SUR SABALENKA

Cette finale était déjà la troisième disputée par Rybakina en Grand Chelem face à Sabalenka. La Kazakhe compte désormais deux victoires contre une défaite, celle enregistrée à l'Open d'Australie en 2023. Au total, Rybakina signe sa huitième victoire en dix-huit confrontations face à la Biélorusse. Une statistique qui confirme qu'elle est devenue l'une des principales rivales de Sabalenka sur le circuit féminin. Pour Sabalenka, cette nouvelle défaite en finale d'un tournoi majeur est forcément difficile à digérer. La Biélorusse compte quatre titres en Grand Chelem, mais également cinq finales perdues. Elle avait déjà connu plusieurs déceptions importantes. En 2025, elle avait notamment perdu la finale de l'Open d'Australie contre Madison Keys, avant de s'incliner quelques mois plus tard face à Coco Gauff, en finale de Roland-Garros. Elle avait également été battue par l'Américaine en finale de l'US Open 2023. La finale a pourtant commencé sur un rythme favorable à

Rybakina. Très solide dans le premier set, la Kazakhe a longtemps mis Sabalenka sous pression grâce à la puissance de ses frappes et à la précision de son jeu. Elle a réussi à faire le break pour mener 3-2, profitant notamment d'une double faute de son adversaire. Rybakina a ensuite parfaitement géré son avantage pour remporter la première manche 6-4. Son niveau de jeu était particulièrement impressionnant. Elle n'a commis sa première faute directe qu'après le sixième jeu, preuve de sa grande maîtrise dans ce début de rencontre.

SABALENKA REVIENT DANS LE DEUXIÈME SET

Sabalenka a cependant refusé d'abandonner. Plus agressive dans le deuxième set, la Biélorusse a progressivement retrouvé son meilleur tennis. Rybakina a connu davantage de difficultés et a commis 13 fautes directes, contre seulement 8 dans le premier set. Elle a pourtant obtenu deux premières occasions de break, sans parvenir à les convertir. De son côté, Sabalenka a augmenté le nombre de coups gagnants et a pris davantage de risques. Cette stratégie a fini par payer. Plus offensive, elle a réussi à renverser la situation et à remporter la deuxième manche 7-5. La finale était alors relancée avec une manche partout.

RYBAKINA REPREND LE CONTRÔLE

Malgré ce retour de Sabalenka, Rybakina n'a pas paniqué. La Kazakhe savait qu'elle possédait un avantage important : elle n'avait encore jamais perdu à l'US Open après avoir remporté le premier set. Avant cette finale, elle affichait un bilan parfait de 13 victoires pour aucune défaite dans cette situation à New York. Dans le troisième set, Rybakina a rapidement repris le contrôle des échanges. Sabalenka, sous pression, a multiplié les erreurs et en a commis 12 dans cette dernière manche. La future n°1 mondiale en a profité pour réaliser deux breaks et prendre une avance décisive. Elle n'a ensuite plus laissé

échapper son avantage.

Rybakina a finalement conclu la rencontre sur son 12^e ace du match, après 2h21 de combat. Une dernière démonstration de puissance qui lui permet de décrocher son troisième titre du Grand Chelem.

Avec ce nouveau sacre, la Kazakhe confirme surtout qu'elle est désormais l'une des grandes figures du tennis féminin. Son titre à New York, ajouté à celui remporté à Melbourne, vient couronner une saison exceptionnelle et accompagne son accession au sommet du classement mondial.

À 27 ans, Elena Rybakina s'installe donc officiellement sur le trône du tennis féminin avec un message clair : la nouvelle patronne du circuit est désormais bien elle.

A. Amine



BOXE

L'Américain Garcia conserve sa ceinture WBC des welters

Le boxeur américain Ryan Garcia a conservé, samedi dernier, sa ceinture WBC des poids welters en battant son homologue anglais Conor Benn par arrêt de l'arbitre dès le deuxième tour à Las Vegas (Nevada, Etats-Unis). Garcia a envoyé son adversaire au tapis, après 45 secondes dans le deuxième tour, d'un puissant crochet du droit au menton. Benn s'est relevé, mais a ensuite subi une série de coups violents avant que l'arbitre Thomas Taylor ne mette fin au combat, à 1 min 25 sec dans la deuxième reprise.

"Je suis simplement heureux. Je me sens en paix. J'ai cette joie et cette paix et ça fait du bien", a déclaré le pugiliste américain après son succès.

A 28 ans, Garcia porte son bilan à 26 victoires pour deux défaites, dont 21 succès avant la limite. Il défendait pour la première fois sa ceinture, conquise en février face à son compatriote Mario Barrios à l'issue d'une décision unanime. Conor Benn, 29 ans, fils de l'ancien champion du monde des poids moyens et super-moyens Nigel Benn, voit son bilan passer à 25 victoires pour deux défaites.



ATHLÉTISME

AUDREY WERRO REMPORTE LE 800 M DES CHAMPIONNATS ULTIMATE

La Suissesse Audrey Werro a conclu sa saison éblouissante en remportant le 800 m des championnats Ultimate, samedi dernier, à Budapest, en coupant la ligne en 1 min 55 sec 88. Sacrée championne d'Europe le mois dernier, la demi-fondeuse de 22 ans, devenue cet été la troisième meilleure performeuse de l'histoire sur la distance, a devancé la championne olympique britannique Keely Hodgkinson (1:56.28) et la Néerlandaise Femke Broeders-Bol (1:56.74). Audrey Werro a pris les devants dès le début de la course et a imprimé un rythme correct sans être supersonique (passage au 400 m en 57.83). A 200 m de l'arrivée, elle a résisté à une tentative de Broeders-Bol pour passer devant et s'est ensuite envolée seule en tête vers la victoire, tandis que Hodgkinson essayait en vain de revenir au sprint. Werro conclut ainsi une saison remarquable, sans jamais avoir été battue de l'été et en s'étant rapprochée du vieux record du monde de la discipline (1:53.28 par la Tchèque Jarmila Kratochvilova en 1983), avec un record personnel porté à 1 min 53 sec 70 à Zurich fin août.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

L'ALGÉRIEN KEVIN GUITOUN ÉLU JOUEUR DU MOIS

L'international algérien Kevin Guitoun a remporté le prix du meilleur joueur du mois d'août du championnat belge, après le bon début de saison réalisé avec son club Sporting Charleroi, lors de l'exercice 2026-2027. Le défenseur des "Verts" était en concurrence pour le prix du meilleur joueur du mois passé avec le Nigérian Rafiu Durosinni, attaquant de Genk, et le Suisse Michael Frey, joueur du Royal Antwerp, avant que les lecteurs du quotidien "DHnet", chargés de décerner cette distinction, ne portent leur choix sur Guitoun, qui s'est particulièrement illustré durant le premier mois de la saison. Guitoun

a été l'un des principaux artisans du départ parfait de Charleroi, qui a remporté quatre victoires consécutives en début de saison. L'international algérien a contribué à cette série de succès, au cours de laquelle son équipe a inscrit neuf buts. Il a été impliqué dans trois d'entre eux, en inscrivant deux buts face à Oud-Heverlee Louvain et à Malines, ainsi qu'en délivrant une passe décisive contre Courtrai. "Cette récompense me donne davantage de confiance et, lorsque les résultats de l'équipe sont bons, recevoir une distinction individuelle est vraiment formidable", a déclaré Guitoun, exprimant sa satisfaction après l'annonce de son sacre.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS / KHALED BENYAHIA COMMENTE LA QUALIFICATION DU MCA AU SECOND TOUR :

«C'EST GRÂCE À LA QUALITÉ ET LA PERSÉVÉRANCE DE NOS JOUEURS»

Le Mouloudia d'Alger a validé sans le moindre souci, samedi dernier, sa qualification au second tour préliminaire de la Ligue des champions, en s'imposant (5-0) au bout d'une belle balade au stade Ali-Ammar de Douéra, face à l'ASN Nigelec du Niger, lors de son match comptant pour la manche retour du 1er tour de la prestigieuse compétition continentale des clubs.

Pour rappel, au match aller joué la semaine dernière, à Niamey, les deux équipes s'étaient séparées sur un score vierge (0-0). Pour passer le premier cap, il suffisait donc aux champions d'Algérie de réaliser une des plus petites victoires. Mais loin de se contenter de cela, le MC Alger s'est adonné à une véritable démonstration, devant ses supporters, pour infliger au final une véritable raclée aux Nigériens. Les Algériens n'ont, en effet, fait qu'une bouchée de l'adversaire, réduit sur le terrain, à constater les dégâts et à se rendre à l'évidence que vouloir n'est pas du tout pouvoir. Le Mouloudia a d'ailleurs affirmé son ambition et sa supériorité dès l'entame de la partie avec une première réalisation signée Konaté après à peine 17' de jeu. Le MCA ne s'arrêtera pas là, mais malgré sa domination et le rythme très poussé imposé à la rencontre, les Algérois ne parviendront pas à sécuriser davantage leur avance au tableau d'affichage, lors de cette première mi-temps. Après la pause, les Vert et Rouge ne baisseront pas en intensité, bien au contraire. La bande à Khaled Benyahia continuera à pousser et à presser son adversaire qui de plus en plus donnait l'air de ne plus avoir la force de tenir plus longtemps que ça. Les Nigériens finiront d'ailleurs par se compliquer la tâche puisque le second but du MCA viendra d'un défenseur adverse qui trompera lui-même son gardien, offrant ainsi plus d'assurance aux Algérois qui ont pu célébrer un second but à leur actif à la 68'.



S'en suivra alors un véritable festival avec un troisième but signé Bangoura à la 76', puis un quatrième de Boukholda à la 78', avant que Ndouma n'achève le régal avec un cinquième but à la 82e minute de jeu. En l'espace de six minutes, les Nigériens ont complètement craqué et encaissé trois buts de suite, sans jamais avoir la force d'initier la moindre réplique. Encore moins parvenir à sauver l'honneur. C'est dire que l'ASN Nigelec a terminé la partie en continuant à subir jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre. Après la qualification de son équipe, l'entraîneur tunisien du MCA n'a cependant aucunement minimisé l'adversaire. «Tout d'abord, je tiens à féliciter mes joueurs pour le match qu'ils ont livré. C'est une belle victoire. Surtout, je dirais qu'on a joué contre une équipe très respectable. Il ne faut pas trop se fier au score d'aujourd'hui, il faut se souvenir aussi du match de l'aller où on a vu un adversaire bien organisé. Aujourd'hui aussi, on les a contraints à faire beaucoup d'efforts physiques en première mi-temps jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus suivre notre rythme par la suite. Bien sûr, c'est avec la qualité de nos joueurs, à l'image

des Boukholda et les autres qui ont été incorporés qu'on a aussi pu faire la différence. Mais en face, on a eu vraiment affaire à une équipe bien organisée et équilibrée. Mais on a pu avoir le dernier mot, comme je l'ai dit, grâce à la qualité de nos joueurs, leur patience et leur persévérance. Ça nous a fait du bien de marquer en première mi-temps, mais je considère qu'on n'a été vraiment au-dessus qu'en deuxième mi-temps», a déclaré Khaled Benyahia, en conférence d'après-match.

«LE MC ALGER A ÉTÉ PLUS EFFICACE SUR TOUS LES PLANS», RECONNAÎT LE COACH DE L'ASN NIGEELEC

Pour sa part, le coach de l'ASN Nigelec a reconnu la supériorité du MCA sans complexe. «Je pense que rien n'a marché pour nous, aujourd'hui, du moment que

l'équipe algérienne a été plus efficace sur tous les plans. On était venus ici pour mieux que ça, mais on est tombés sur une équipe très bien épaulée par ses supporters et, pour nous, sur le plan tactique, ça n'a pas du tout marché. Je crois que le Mouloudia et son coach, pour qui j'ai beaucoup de respect, ont très bien lu le jeu de notre équipe, ce qui a fait qu'ils ont mis en place, aujourd'hui, un dispositif qui a été très positif pour eux. Pour nous, ça nous a causé pas mal de problèmes, surtout sur le plan tactique. En première mi-temps, on était sur un score de 1 à 0, mais après, il a changé son style de jeu en mettant des joueurs très tranchants qui nous ont fait beaucoup mal», a déclaré l'entraîneur nigérien. Très sportif, il a tenu également à souligner que son équipe a été «vraiment très bien accueillie, très bien hébergée et le match s'est déroulé dans une bonne ambiance footballistique».

ENUGU RANGERS DU NIGÉRIA, PROCHAIN ADVERSAIRE AU 2E TOUR

Signalons enfin, qu'après cette brillante qualification, le Mouloudia d'Alger aura comme adversaire, au prochain tour préliminaire de cette édition de la Ligue des champions, les Nigériens d'Enugu Rangers. Le représentant du Nigeria s'est qualifié aux dépens de l'Union sportive de Sèmè-Kraké du Bénin. Au match aller, joué la semaine dernière, à Enugu, au Nigeria, les deux équipes ont fait match nul (1-1), tout comme au match retour qui a eu lieu au Bénin. Enugu Rangers a fini par arracher la qualification après l'épreuve des tirs au but remportée par 4 à 5. La rencontre aller du second tour, qui opposera le MCA à Enugu Rangers, est projetée entre le 16 et le 18 octobre en terre nigérienne, et le retour aura lieu à Alger, entre le 23 et le 25 du même mois.

Djaffar C.

LIGUE 1 (2^e JOURNÉE) Le CS Constantine, leader provisoire et l'O Akbou, chute à Ouargla

Lors du troisième acte de la deuxième journée du championnat de Ligue 1, joué samedi dernier, l'Olympique Akbou, qui restait sur une première victoire (0-2) signée en déplacement contre la JS El Biar à Blida, n'a pu enchaîner avec un autre succès à l'occasion de son déplacement de suite chez le MB Rouissat. Finalement, les Akbouciens ont lourdement chuté à Ouargla, en concédant une défaite nette (2-0). A l'inverse, les locaux qui ont ainsi signé leur première victoire de la saison ont réussi le plus beau des rachats devant leurs supporters après leur défaite (1-0) à Tizi-Ouzou, vendredi dernier. Il était dit que le MB Rouissat allait tout faire pour accrocher cette première victoire. C'est désormais chose faite. Les sudistes ont donc empêché leurs trois premiers points de l'exercice qui les placent provisoirement à la 5e place au classement. Avec le même pactole, l'O Akbou recule à la 8e place faute d'un meilleur goal average. Dans la seconde partie jouée le même jour, le CS

Constantine n'a pas laissé passer l'occasion de recevoir l'ASO Chlef au stade Chadli Hamlaoui pour également signer son premier succès de la saison en l'emportant largement (3-0). Ce qui permet aux clubistes de s'emparer provisoirement de la place de leader avec 4 points. L'USMA est 2e, le CRB 3e et l'ES Ben Aknoun 4e, avec le même nombre de points. La JSK et le MCO sont, respectivement, 6e et 7e, avec 3 points chacun. La JS Saoura est 13e, le MCA 14e, l'ES Sétif 15e et la JS El Biar 16e avec 0 point, avec toutefois 2 matchs en moins pour la JS Saoura et le MC Alger.

Djaffar C.

RÉSULTATS

USM Alger 2 - JS El Biar 0
ES Ben Aknoun 2 - US Biskra 2
MC Oran 2 - CR Témouchent 0
CR Belouizdad 1 - ES Sétif 0
MB Rouissat 2 - O Akbou 0
CS Constantine 3 - ASO Chlef 0
JS Saoura - USM Khenchela (reporté)
JS Kabylie - MC Alger (reporté)

INFOS DES VERTS À TRAVERS LE MONDE Belloumi illumine Stamford Bridge et Belaid sombre en Arabie

Bachir Belloumi, le fils de la légende Lakhdar Belloumi, est en train de rayonner avec sa nouvelle équipe Hull City à travers laquelle il a mis le pied en Premier League. Samedi dernier, à l'occasion du déplacement de son équipe chez les Blues de Chelsea, pour le compte de la 4e journée, Bachir a été tout simplement étincelant en signant un doublé pour son équipe. Il a bien attiré l'attention à Stamford Bridge où on a écarquillé les yeux pour lui. L'Algérien n'a quasiment laissé personne indifférent avec sa prestation lumineuse assortie de deux buts qui ont permis à Hull City d'imposer le nul à Chelsea sur son terrain. Mené au score, Hull City parviendra à niveler la marque par l'intermédiaire de l'international algérien d'une superbe reprise de volée du pied gauche à la 28' de jeu. A peine 5 minutes plus tard, le gamin en or algérien récidivera, du même pied gauche, pour donner l'avantage à son équipe, faisant tomber les présents sous son charme. Il sera par la suite remplacé, avant que Chelsea ne parvienne à égaliser, pour sauver son

match avec ce score de deux buts partout. Pendant ce temps, en Arabie, le défenseur central des Verts, Zineddine Belaid, passe des jours vraiment difficiles avec son nouveau club saoudien Al-Taawon qu'il avait rejoint durant la dernière intersaison. Samedi dernier encore, il avait essuyé une humiliante défaite (6-0) à domicile face à Al-Hilal. Après cet autre échec, Al-Taawon dégringole à la 17e et avant-dernière place du classement du championnat d'Arabie saoudite. Après sept journées jouées, l'ex-Canari n'a pas encore goûté à la joie d'une victoire avec sa nouvelle équipe.

C'est à peine qu'Al-Taawon a pu engranger 3 points sur les 21 possibles, après trois matchs nuls et 4 défaites. Al-Taawon accuse un déficit de moins neuf (-9) buts.

D. C.



AFIN D'APPROFONDIR LES RELATIONS LE CHEF DE L'ETAT S'ENTRETIENT AVEC LE HAUT CONSEILLER DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos. Ont assisté à cette audience, du côté algérien, le ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté

nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et le conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba. Du côté américain, étaient présents le chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, M. Mark Shapiro, et la chargée des questions diplomatiques, Mme Sarah Knight, qui accompagnaient le haut conseiller américain.

R.N



FACE AUX INCENDIES CRIMINELS UNE RÉPONSE À LA HAUTEUR DE L'ÉPREUVE

Les services de sécurité ont démontré une excellente disponibilité opérationnelle et une grande efficacité lors des enquêtes menées pour élucider le complot criminel qui a récemment visé l'Algérie. Ils ont réussi, dans un laps de temps remarquablement court, à identifier et neutraliser les individus responsables des incendies de forêt ayant affecté plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays. Tandis que les équipes de la Protection civile luttent sans relâche contre les flammes et secouraient les citoyens, une enquête judiciaire et sécuritaire approfondie était simultanément lancée afin de déterminer les causes de ces incendies. La rapidité de la réaction témoigne de la vigilance et de la réactivité des différentes institutions de l'Etat, sous l'égide des plus hautes autorités du pays.

Le 30 août dernier, le président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a réuni de hauts responsables militaires et civils pour discuter des mesures nécessaires à la gestion des conséquences des incendies. Lors de cette réunion, il a ordonné la modification du Code pénal afin d'y inclure la peine de mort pour les auteurs d'incendies criminels, soulignant que « celui qui pense que la loi ne sera pas appliquée doit savoir que la société et la justice lui demanderont des comptes ».



À la veille de cette réunion, lors de sa visite à l'hôpital des grands brûlés Dr Saïd Chibane de Zéralda pour s'enquérir de l'état de santé des personnes évacuées des wilayas sinistrées, le président de la République avait confirmé que les incendies étaient d'origine criminelle et qu'une enquête avait été ouverte. La gravité de la situation a nécessité une opération de terrain immédiate et intensive, menée par les différents services de sécurité et les autorités judiciaires. Les investigations se sont appuyées sur des dispositifs précis et des techniques modernes de surveillance et d'analyse, notamment l'exploitation de caméras de surveillance et d'enregistrements vidéo, ainsi que la mobilisation des systèmes de renseignement et d'intervention rapide à la suite des signalements des citoyens. Cette action organisée a porté ses fruits en un temps record. Des investigations

approfondies ont permis de mettre au jour les motivations criminelles derrière plusieurs incendies et conduit à l'arrestation de plusieurs personnes impliquées. Il a été établi que certaines d'entre elles agissaient pour le compte d'organisations et de groupes cherchant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie. Elles ont été poursuivies pour le crime de sabotage ayant entraîné la mise en danger de vies humaines, de la sécurité et des biens, ainsi que pour le crime d'incendie volontaire dans les domaines forestiers de l'Etat. Parmi les éléments de preuve recueillis figurait une vidéo montrant un individu mettant le feu au site de l'incendie et jetant des pierres sur les pompiers qui tentaient d'éteindre les flammes. L'individu aurait également exprimé sa sympathie pour l'organisation terroriste « MAK ». La capacité des autorités compétentes à remonter la

piste de ces crimes et à en élucider les détails en un temps record, ainsi que la mobilisation de l'ensemble des institutions de l'Etat dans une parfaite coordination, constituent un message rassurant pour le peuple algérien : la protection des vies et des biens demeure une priorité absolue et quiconque osera leur nuire ou menacer la sécurité et la stabilité du pays sera poursuivi en justice. De son côté, le peuple algérien, dans toute sa diversité, a exprimé sa satisfaction face aux résultats obtenus, tant sur les réseaux sociaux que par sa mobilisation sur le terrain, en apportant son aide aux services de la Protection civile et aux membres de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la lutte contre les incendies et en témoignant d'une large solidarité envers les personnes touchées. Lors d'un Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche dernier, le chef de l'Etat a salué l'élan de solidarité des Algériens, au pays comme à l'étranger, envers leurs compatriotes victimes des incendies de forêt. Il a affirmé qu'ils offraient « la plus belle image de l'Algérie solidaire et victorieuse ». Le peuple algérien a également démontré qu'il forme un seul et même tissu social, qui se renforce dans l'adversité, et que son unité indéfectible restera un rempart contre les épreuves et les crises, comme le soulignait le magazine « El Djeh » dans

son éditorial de septembre. « Autant la cohésion sociale et l'unité des rangs sont fortes, que les liens de confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat sont solides, autant la capacité de l'Etat à préserver sa stabilité et à défendre son indépendance et la souveraineté de sa décision s'en trouveront renforcées », a soutenu la revue. Grâce à cette mobilisation et à l'unité nationale, la vie reprend progressivement son cours dans les zones sinistrées. Lors de sa dernière réunion, le gouvernement s'est concentré sur le rétablissement complet des réseaux essentiels, notamment l'électricité, le gaz, l'eau, les lignes fixes et mobiles ainsi que l'accès à Internet. Il a également abordé la réouverture des routes endommagées ou fermées par les incendies et la réhabilitation des infrastructures publiques touchées, notamment les établissements scolaires. Parallèlement, le processus d'indemnisation des personnes touchées par les incendies se poursuit, avec une date limite fixée au 15 septembre, conformément aux directives du président de la République. Au-delà des flammes, c'est donc toute une chaîne de mobilisation qui s'est mise en mouvement, de l'intervention sur le terrain aux investigations judiciaires, jusqu'à la prise en charge des sinistrés et à la remise en état des infrastructures. **Abir Menasria**

ALGÉRIE – ARABIE SAOUDITE PLEINE SOLIDARITÉ D'ALGER APRÈS LES ATTAQUES MEURTRIÈRES

L'Algérie a fermement condamné, samedi dernier, les attaques ayant ciblé plusieurs villes d'Arabie saoudite et fait des blessés parmi les civils, dont des femmes et des enfants, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Dans son communiqué, Alger a dénoncé avec la plus grande fermeté les attaques criminelles ayant visé les villes d'Abha, Khamis Mushait, Jazan et Najran. La diplomatie algérienne a estimé que ces actes constituent une violation flagrante de la souveraineté du Royaume et une atteinte à sa sécurité et à sa stabilité. Cette condamnation s'accompagne d'un message de soutien clair à

Riyad, alors que les attaques ont également touché des populations civiles. Le ministère a ainsi affirmé : « Face à ces attaques odieuses, l'Algérie réaffirme sa pleine solidarité avec le Royaume et renouvelle son soutien aux mesures qu'il prend pour protéger sa sécurité et sa stabilité et préserver sa souveraineté nationale. » À travers cette position, l'Algérie réaffirme une nouvelle fois son attachement au principe de souveraineté des Etats et au respect de leur intégrité territoriale, tout en exprimant sa solidarité avec les populations exposées aux conséquences de l'escalade. Alger appelle, dans le même temps, à mettre un terme immédiat à ces attaques, ainsi qu'à toutes les

formes d'escalade dans la région. Un appel qui traduit la volonté de l'Algérie de privilégier la protection des civils, le respect du droit international et la recherche de voies permettant de préserver la stabilité régionale. Dans un contexte régional particulièrement tendu, l'Algérie rappelle ainsi que la sécurité des Etats et la protection des populations civiles doivent demeurer au cœur de toute démarche visant à mettre fin aux tensions. Pour Alger, la désescalade et le respect de la souveraineté nationale constituent plus que jamais les conditions indispensables à la préservation de la paix et de la stabilité dans la région.

G.Salah Eddine